

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19017492

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

23 JAN. 2019

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0471 694 469**

Dénomination

(en entier) : **Brasserie d'Ecaussinnes**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue Restaumons 118 - 7190 Ecaussinnes**

Objet de l'acte : Révocation des mandats et nomination des administrateurs

L'assemblée générale en date du 10 décembre 2018 prend les décisions suivantes à l'unanimité des voix :

-La révocation de l'ensemble des mandats attribués à des tiers ainsi que le mandat des administrateurs depuis la constitution de la société.

Notamment mais sans limitation les mandats de: Van Pouck Hugue, Michel Simon, Yu Xiaoning, Charles-Eduard Dubois, Clément Dupuis,...

-La nomination de nouveaux administrateurs, à savoir :

Yu Xiaoning, né à Shanghai le 11 décembre 1956, domicilié à « Suite 1402, Entrance A, Building city 1, Fancheng Yan 1 Fangzhang, 100078 Beijing-Pékin (P.R.China) en qualité d'administrateur pour une durée de 6 ans et à titre gratuit sans aucune rémunération.

Bolly Antoine, né à Huy le 06 octobre 1984, domicilié à « Suite 503, Building 4, HongQiao Fu Di, AnShun lu 255, 200024 Shanghai (P.R.China) pour une durée de 6 ans et à titre gratuit sans aucune rémunération.

-Donne procuration à Madame Yute Zilioli, faisant élection de domicile à Rue des Ateliers 159, 7140 Morlanwelz agissant avec droit de substitution, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration dans les annexes au Moniteur belge et de modifier l'inscription de la société dans le registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, et de faire tout le nécessaire. Elle aura, entre autres, les pouvoirs de rédiger, signer et déposer les formulaires de publication nécessaires.

Le conseil d'administration ainsi constitué, celui-ci s'est déclaré se réunir en vue de procéder à la nomination d'un administrateur délégué. A l'unanimité, le conseil décide d'appeler à cette fonction, Monsieur Bolly Antoine, délégué à la gestion journalière, ci-avant nommé, qui a accepté. Il dispose des pouvoirs prévus par les statuts pour engager et représenter la société. Son mandat s'exerce à titre gratuit.

Pour Extrait Conforme
Yute Zilioli
Mandataire Spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2019 - Annexes du Moniteur belge